

# Beaumont-Hague. Opération déconfinement dans les établissements de l'Éducation nationale

## Le collège du Hague Dike rouvre ses portes

« **LA RÉOUVERTURE** des collèges, annoncée pour le 18 mai pour les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, a suscité de nombreuses questions et aussi quelques inquiétudes tant de la part des parents que des élèves », informe Agnès Daudinet, représentante des parents d'élèves et présidente du conseil local FCPE du collège du Hague Dike.

Près de 70 % des parents d'élèves ont confirmé le retour de leur enfant dès le 18 mai

Si la mise en oeuvre des protocoles sanitaires a été une priorité, il n'en reste pas moins que les équipes éducatives doivent relever un sacré défi pédagogique après 63 jours de confinement. Aussi, la visioconférence organisée le 12 mai par le principal du collège à destination des parents d'élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> était très attendue.

Les parents et les élèves ont ainsi pu appréhender les nouvelles conditions d'enseignement et de vie sociale à partir du 18 mai.

Les élèves seront par petits groupes de 15 élèves, parfois moins, et devront rester dans ce groupe sur tous les temps de la journée. Les 6<sup>e</sup> reprennent le 18 mai, les 5<sup>e</sup> le 19 mai puis un jour sur deux à partir du 25 mai.

« Le collège du Hague Dike dispose de locaux assez spacieux. Jamais plus de 25 % des élèves présents chaque jour, c'est-à-dire une petite centaine contre 520 habituellement. » Ce taux sera le même dans les transports scolaires. Les collégiens doivent porter un masque dans le bus, durant les récréations et dès lors que la distanciation ne peut être respectée. En revanche, les élèves peuvent retirer leur masque en classe puisqu'il y aura un espace de 4 m<sup>2</sup> par élève mais l'enseignant devra conserver le sien. « Les familles doivent fournir au moins deux masques par jour. »

Les élèves ne pourront pas échanger entre groupes différents, ils devront suivre un fléchage strict et disposeront de places attribuées en classe comme à la cantine. Les plateaux-repas seront uniques et préremplis.

Près de 70 % des parents d'élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ont confirmé le retour de leur enfant dès le 18 mai. « Des parents estiment aussi que leurs enfants doivent pouvoir appréhender de nouvelles règles de vie en société en temps d'épidémie au même titre que les adultes le font actuellement. » Les raisons pédagogiques sont aussi très présentes. « Des parents peuvent craindre que leur enfant n'ait des lacunes ou qu'il perde des automatismes, il s'agit aussi de remotiver des élèves. »

Pour les parents qui font le choix de ne pas remettre leur enfant, cela dépend souvent de la possibilité de le garder à la maison. Il y a aussi des craintes au regard de l'épidémie ou des questions de santé et les parents préfèrent appliquer un principe de précaution. « Certains s'interrogent sur l'intérêt de mettre en place un tel dispositif alors que l'année scolaire touche à sa fin et que les élèves ne pourront être présents que deux jours par semaine. »

Au fil des semaines, un rythme avait été trouvé. À partir du 18 mai, près de 70 % des élèves du collège (4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et une partie des 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) resteront en enseignement à domicile alors que dans le même temps, la grande majorité des enseignants sera présente au collège. Il ne faudrait pas qu'il y ait de fracture entre les enfants bénéficiant d'un suivi en classe et ceux qui restent à la maison. « C'est dans ce contexte que le principal réfléchit à une nouvelle piste permettant de faire en simultanément une classe en présentiel et en distanciel : le professeur diffuserait via la plateforme de l'Éducation nationale son cours en direct. »



Le collège du Hague Dike a rouvert ses portes hier aux élèves de 6e et 5e.